

## COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03 JUILLET 2019

Etaient présents :

Amné en Champagne	JOLY Gérard	RENOUX Stephen
Auvers sous Montfaucon		
Avéssé	LAZE Monique	
Brains sur Gée	VEAU Laurent	GAVALAND Olivier
Brûlon	VANNIER Gilbert	
Brûlon	CHAUVEAU Cécile	BERNIER Gisèle
Chantenay-Villedieu	CERBELLE Régis	
Chassillé	LEGENDRE Michel	
Chemiré en Charnie	COUTELLE Michel	
Chevillé	LORNE Fabien	
Coulans sur Gée	BRIFFAULT Michel	CHOPLIN Ludovic
Coulans sur Gée	PAQUIER Lucie	
Crannes en Champagne	DALIBARD Pierre	
Epineu le Chevreuil	HUET Sébastien	
Fontenay sur Vègre	LHOPITAL Monique	
Joué en Charnie	NOIR Régis	LETEIL Guillaume
Longnes	PINEDO Bernadette	
Loué	CROYEAU Dominique	COUILLARD Maud
Loué	CHEVALLIER Laurent	PLANTAIS Gérard
Loué	VEAUDECRENNE Marie-Laure	
Maigné		
Mareil en Champagne	ROGUET Jean-Claude	
Noyen sur Sarthe	JARRIE Lionel	
Noyen sur Sarthe		
Noyen sur Sarthe		
Pirmil	LAGNEAU-DERET Gaël	SIETTE André
Poillé sur Vègre	PLONCARD Danièle	LAMBERT Isabelle
St Christophe en Champagne	GESLOT Marcel	
St Denis d'Orques	PIOGER Fernand	LELIEGE Michel
St Ouen en Champagne	GUERRIAU Dominique	
St Pierre des Bois	PORTAIS Florent	
Tassé	CHAILLOU Jacques	
Tassillé	VALLEE Gaëtan	
Vallon sur Gée	PARIS Dany	
Viré en Champagne	PAULOUIN Catherine	

Absents excusés :

Auvers sous Montfaucon	POUCE Gérard
Avessé	GERBAULT Gaëtan ( <i>remplacé par suppléante</i> )
Brûlon	COUDREUSE Daniel (pouvoir à BERNIER Gisèle)
Chantenay-Villedieu	DE SAINT PRIEST Thierry (pouvoir à M. CERBELLE)
Coulans sur Gée	MORCHOISNE Irène
Maigné	LUCAS Régis
Noyen sur Sarthe	MORICE Jean-Louis, AUTRET Marie-Madeleine, GALATI Chantal, OGE Véronique, LANCELEUR Alain
Tassé	LEMERCIER Catherine ( <i>remplacée par suppléant</i> )
Vallon sur Gée	DROUIN Michel (Pouvoir à PARIS Dany)

Présents : 37

Pouvoirs : 04

Votants : 41

Monsieur VANNIER, Président vérifie que le quorum est atteint, valide les pouvoirs et nomme Florent PORTAIS, secrétaire de séance.

Le Conseil Communautaire, après approbation de l'ordre du jour, approbation de la modification de l'ordre du jour, approbation du procès-verbal de la précédente séance, à l'unanimité, examine les questions inscrites.

### **LECTURE PUBLIQUE**

Madame RIVRON Véronique, accompagnée des services du département de la Sarthe, présente le diagnostic de la lecture publique réalisée sur le territoire.

### **PLUi**

A la suite des réunions d'information (24 avril 2019), conseils communautaires (15 mai et 19 juin 2019), il est présenté la proposition de prise de compétence PLUi par le Conseil Communautaire, selon les conditions de majorité qualifiée (majorité du conseil communautaire, suivi du passage en conseil municipal des communes membres (2/3 de la population représentant 1/2 des communes ou 3/4 des communes représentant 1/2 de la population).

Le conseil communautaire procède à un vote à main levée sur la prise de compétence PLUi.

41 votants

5 votes contre

1 abstention

35 vote pour

La prise de compétence est adoptée. Les communes disposeront d'un délai de trois mois pour émettre un avis sur la prise de compétence. **Délibération n°03-07-2019-01**

### **ENVIRONNEMENT**

#### Présentation du rapport annuel sur le service des déchets

Tous les ans chaque Président d'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), chaque maire doit présenter "un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers" avant une mise à disposition du public.

Après avoir entendu l'exposé, le conseil communautaire, à l'unanimité, adopte le rapport présenté. **Délibération n°03-07-2019-02**

#### Comité de suivi

A la suite à l'arrêté préfectoral portant dérogation de la collecte à une semaine sur deux, un comité de suivi sera mis en place. Il sera composé d'élus désignés par le conseil communautaire, de citoyens désignés par tirage au sort après acte de candidature et de deux associations, « Charnie Environnement » et « Collectif Citoyen LBN ».

Le comité sera constitué lors de la séance du 11 septembre 2019 et sera renouvelé après chaque élection municipale.

#### Rapport annuel sur le service public d'assainissement non collectif

Les présidents des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), les maires des communes qui exercent cette compétence, doivent présenter "un rapport annuel sur le service public d'assainissement non collectif.

Après avoir entendu l'exposé, le conseil communautaire, à l'unanimité, adopte le rapport présenté. **Délibération n°03-07-2019-03**

### **FINANCES**

#### Présentation du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal

Tous les ans, le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal doit faire l'objet d'une délibération sur sa répartition, si l'EPCI décide une répartition dérogatoire.

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité la répartition. **Délibération n°03-07-2019-04**

### **ECONOMIE**

#### Cession de terrains zone de la Molière

Une entreprise s'est portée acquéreur sur un terrain. Cette question est ajournée.

#### ~~Cession de terrain zone de la Plante~~

~~Une entreprise s'est portée acquéreur sur un terrain. Le conseil communautaire prend une délibération pour autoriser la cession à l'entreprise BAILLIF. **Délibération n°03-07-2019-05**~~  
**ANNULE – ABSENCE AVIS DES DOMAINES**

#### Information sur dossier loi sur l'eau – Zone des Fourneaux

Une information est communiquée au Conseil Communautaire. A priori, sur une potentielle extension de la zone, il n'y aurait qu'une déclaration à faire.

## **CULTURE**

### Tarifs de l'Etablissement d'Enseignements Artistiques saison 2019-2020

La grille tarifaire est soumise à l'approbation du conseil communautaire. Les tarifs sont inchangés par rapport à la saison 2018-2019 (CC 13 juin 2018) :

Le conseil communautaire accepte la grille tarifaire présentée. **Délibération n°03-07-2019-06**

### Création et suppression de postes des enseignants

Les créations et suppressions de postes sont présentées pour la saison 2019-2020.

Le conseil communautaire accepte suppressions de postes inutiles et les créations de poste pour la saison 2019-2020. **Délibération n°03-07-2019-07**

## **SPORT**

### Présentation de devis pour la fourniture et pose de signalétique sur les chemins de randonnée

Des devis ont été sollicités pour la mise en place de la signalétique (bornes, fourreaux, panneaux de départ, conceptions graphiques).

Le conseil communautaire, à l'unanimité, accepte les devis présentés. **Délibération n°03-07-2019-08**

Une demande de subvention sera déposée sur les fonds LEADER sur la base de la somme totale de 28 137,60 € TTC. **Délibération n°03-07-2019-09**

### Tarifs entrée base aqualudique pour le camping

Le tarif pour les entrées à partir de 18 heures, du lundi au vendredi, sont fixés à 2,00 € l'entrée. Les campeurs, du camping « La Sittelle », seront dotés de bracelets pour une semaine (du lundi au vendredi pour un tarif de 18,00 €). **Délibération n°03-07-2019-10**

Le gérant du camping sollicite des tarifs préférentiels pour des séminaires. Il sera invité à se rapprocher du maître-nageur avec lequel la communauté de communes a conventionné sur la mise à disposition de l'équipement, en dehors des horaires d'ouverture tout public).

### Convention pour l'entretien de la base aqualudique

Une convention sera signée avec l'entreprise VEOLIA pour la maintenance de l'équipement. Les interventions sont bi-hebdomadaires, la fourniture des produits est incluse. Le montant s'élève à :

560,00 € H.T. par semaine -piscine en fonctionnement  
3 470,00 € H.T. pour la mise en service et l'arrêt de la piscine  
7 242,65 € H.T. pour la fourniture des produits de traitement  
(Seules les quantités effectivement livrées seront facturées.)

Le conseil communautaire, à l'unanimité, accepte la convention avec la société VEOLIA pour une durée d'un an. **Délibération n°03-07-2019-11**

## **ADMINISTRATION GENERALE**

### *Présentation du Document Unique*

Le document unique d'évaluation des risques professionnels, réalisé et mis à jour annuellement par l'autorité territoriale, répertorie l'ensemble des risques professionnels (dont les RPS) auxquels sont exposés les agents, afin d'organiser la prévention au sein du programme annuel de prévention.

Le conseil communautaire approuve le document unique présenté. **Délibération n°03-07-2019-12**

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur CERBELLE demande où en est le sondage auprès des communes membres qui n'ont pas utilisé le fonds de concours qui leur a été alloué. Un point sera présenté à la prochaine séance du conseil communautaire.

Monsieur BRIFFAULT estime que les convocations envoyées par courriel ne sont pas fiables. Les pièces jointes en format « PDF » ne peuvent être ouvertes par ses services. Les futures convocations reprendront dans le corps du message la date, l'heure, le lieu et l'objet de la réunion.

Il est rajouté une délibération pour le renouvellement de la location de deux véhicules (DACIA – RENAULT) pour deux animatrices du relais petite enfance (après devis contradictoires, le devis RENAULT est accepté pour la somme de 216,73 € T.T.C. par véhicule, par mois et sur quatre ans).

**Délibération n°03-07-2019-13**

<b>Nomencl.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Numéro</b>	<b>Destinataire/Services</b>
5.7.5	Prise compétence PLUi	03-07-2019-01	Direction
8.8.2	Rapport annuel déchets ménagers	03-07-2019-02	Direction - Environnement
8.8.1	Rapport annuel SPANC	03-07-2019-03	Direction - Environnement
7.10	Approbation répartition FPIC	03-07-2019-04	Finances
3.2	<del>Cession terrain La Plante – Baillif</del>	<del>03-07-2019-05</del>	<del>Economie – Finances</del> <b>ANNULE</b>
8.9	Tarifs EEA 2019-2020	03-07-2019-06	Accueil - Finances
4.2.1	Création et suppression postes EEA	03-07-2019-07	Ressources humaines
8.4	Signalétiques chemins randonnée	03-07-2019-08	Sport - Finances
7.5.3	Demande subvention LEADER Chemins randonnée	03-07-2019-09	Sport - Finances
7.10	Tarifs entrées base aqualudique	03-07-2019-10	Sport - Finances
1.4.3	Convention entretien base aqualudique	03-07-2019-11	Sport - Finances
5.2.1	Approbation document unique	03-07-2019-12	Ressources humaines
1.4.3	Renouvellement location véhicules	03-07-2019-13	RPE – Finances - Comptabilité